

Bulletin d'adhésion 2019

La Maison de l'Architecture de Lorraine est une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, qui intervient auprès du grand public afin de diffuser la culture architecturale.

Depuis treize ans la Maison de l'Architecture de Lorraine s'emploie à conforter le rayonnement régional de son action à travers l'ambition et l'originalité de son programme, mais aussi sa capacité à fédérer les énergies autour des questions de la ville, de l'architecture et du paysage. La maturité de l'association, de mieux en mieux identifiée et de plus en plus sollicitée, a permis d'engager un renforcement de ses forces vives, tant permanentes que bénévoles, pour développer et professionnaliser sa mission.

Au nouvel échelon régional Grad Est, avec ses deux Maisons de l'Architecture cousines (Champagne-Ardenne, Maison Européenne de l'Architecture – Rhin Supérieur), comme au niveau national (au sein du réseau des Maisons de l'Architecture), par son investissement à l'initiative « Région Architecture » comme sa participation aux dispositifs lancés par la Stratégie Nationale pour l'Architecture, la Maison de l'Architecture de Lorraine se positionne à la croisée entre le public, le monde professionnel et les institutions et collectivités.

La reconnaissance publique de l'action de l'association s'exprime par l'adhésion de ses membres. C'est pourquoi, plus que jamais, chers adhérents ou sympathisants de la Maison de l'Architecture, nous avons besoin de votre soutien.

Nous vous en remercions par avance, et nous réjouissons de vous retrouver au cours du programme de cette année palpitante.

Bulletin d'adhésion à découper, à remplir et à renvoyer avec votre cotisation.

Je soussigné(e)

souhaite adhérer à la Maison de l'Architecture de Lorraine.

Adresse :

Tel/Fax : /

Email :

- | | |
|---|----------|
| <input type="checkbox"/> Adhésion 2019 en tant que membre bienfaiteur * | -€ |
| <input type="checkbox"/> Adhésion entreprise, institution, association 2019 | - 50 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle 2019 | - 30 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle 2019 - étudiant | - 15 € |

*** La MdAL est déclarée d'intérêt général et peut à ce titre recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable (art 200 du CGI).**

Cotisation à retourner :

- soit par chèque libellé « Maison de l'Architecture de Lorraine »

- soit par virement bancaire sur le compte : n° 20 19 28150 6 - à la banque populaire de Lorraine Champagne - 57 rue Saint Jean - 54000 Nancy

Pour les demandes de reçu, veuillez nous indiquer votre adresse électronique, ils vous seront renvoyés sous format numérique